

**MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DE LA TENUE DU FESTIVAL INTERNATIONAL
DE MUSIQUES MILITAIRES DE QUÉBEC SE TENANT
DU 26 AOÛT AU 30 AOÛT 2009**

- ACTIVITÉ:** Défilé des fanfares.
- ACTION À PRENDRE:** Interdire le stationnement - remorquage et la circulation de 12 h à 18 h, le samedi 29 août 2009 (remis au lendemain en cas de pluie).
- LOCALISATIONS:**
- Avenue Wilfrid-Laurier, de place George-V Est à l'avenue Taché.
 - Avenue Taché, entre l'avenue Wilfrid-Laurier et la Grande Allée Est.
 - Grande Allée Est et rue Saint-Louis, de l'avenue Taché à la rue du Fort.
 - Rues du Fort, de la rue Saint-Louis jusqu'à la rue De Buade.
 - Rue De Buade, entre la rue du Fort et la rue des Jardins.
 - Rue des Jardins, entre la côte de la Fabrique et la rue Sainte-Anne.
 - Côte de la Fabrique, entre la rue des Jardins et Pierre-Olivier-Chauveau.
 - Pierre-Olivier-Chauveau, du côté ouest entre la côte de la Fabrique et la rue Sainte-Anne.
-

LA VILLE DE QUÉBEC

Règlement RVQ 978

ORDONNANCE NO 319

*Concernant le bruit dans le cadre du
Festival international de musiques militaires de Québec*

En application des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 35 du Règlement sur le bruit, R.V.Q. 978, et du paragraphe 2° de l'article 24.2 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs, R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1, et ses amendements, le directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements édicte ce qui suit :

Les spectacles musicaux et animations en arts de la rue lors de l'événement « *Festival international de musiques militaires de Québec* » sont autorisés du 25 au 30 août 2009, entre 11 heures et 22 heures trente, aux endroits suivants :

- dans les jardins de l'Hôtel-de-ville;
- à la place D'Youville;
- devant le monument Champlain;
- au kiosque Princesse Louise (terrasse Dufferin);
- la place George-V;
- la place Royale.

Édictée à Québec, ce 18 août 2009

Le directeur du Bureau du
développement touristique et des
grands événements,



Jean-Louis Duchesne

Québec, le 18 août 2009